

Société collaborative et civilisation compassionnelle

Les contributifs compassionnels profil général des citoyens de la SCCC

Yan Eperon

juin 2019

holycratie@gmail.com

Introduction

Sont considérés par l'auteur "contributifs compassionnels" tous les individus qui se reconnaissent dans certaines caractéristiques. Cette étiquette n'est donc pas associée à l'appartenance ou à la participation à une structure, un système, un réseau, une communauté, une liste de membres ou un projet, notamment celui initié par l'auteur de ces lignes.

Elle n'est pas non plus conditionnée à une quelconque reconnaissance sociale, que cette dernière vienne d'individus ayant une autorité sociale, médiatique, organisationnelle, institutionnelle ou intellectuelle ou de qui que ce soit.

Chaque individu, quel que soit son appartenance culturelle ou religieuse, son âge, son niveau de vie, son idéologie, ses croyances, son identité sexuelle, son orientation politique, sa nationalité et autre singularité peut librement se considérer comme "contributif compassionnel" s'il se reconnaît dans les attributs listés ci-dessous. Il peut également s'y reconnaître et refuser d'être associé à ce statut, bien qu'il soit possible que d'autres lui attribuent cette étiquette. Aux yeux de l'auteur, tout individu vérifiant les attributs d'un contributif compassionnel au sens défini plus bas est considéré comme citoyen de la dite "société collaborative et civilisation compassionnelle", indépendamment de toute affiliation officielle à une quelconque structure sociale.

On est contributif compassionnel comme d'autres se reconnaissent "créatifs culturels" par exemple (ou sont perçus comme tels) , ou toute autre catégorie sociale. Chacun, y compris l'auteur, est libre en tout temps de définir ou d'utiliser une autre terminologie que "contributif compassionnel" pour identifier des individus selon les attributs listés ci-dessous.

Attributs des “contributifs compassionnels”

(dits aussi “citoyens de la SCCC”)

Est considéré ici *contributif compassionnel* l'individu qui :

- **se soucie du bien de tous**, de tous les êtres vivants, de toutes les communautés, de toutes les cultures, de tous les écosystèmes
- **tient à s'assurer** que ses choix, son existence, ses actes et ses activités aient **un impact positif** ou au minimum neutre sur son environnement social et naturel, quel que soit celui-ci. Il est libre d'évaluer cet impact selon son propre discernement, informé ou non de l'opinion de personnes tierces
- **souhaite** que tous les humains et **tous les êtres doués de vie et de sensibilité puissent** autant que possible **goûter la plénitude**
- **décide de** contribuer activement à **rendre la vie plus belle et heureuse pour tous**, en se concentrant sur les causes auxquelles il est particulièrement sensible
- **soulage, inspire, questionne avec bienveillance ou rend service** avec humilité et simplicité, tout en respectant ses besoins propres
- **vis** des **solutions équitables** et si possible **synergiques**, c'est-à-dire favorables à toutes les parties prenantes ou impactées du point de vue de la satisfaction de leurs besoins légitimes, et si possible appréciées comme telles par celles-ci
- **évite** donc autant que possible d'induire ou d'entretenir **la rivalité** avec autrui sur un plan personnel ou professionnel, à l'exception du cadre sportif ou de l'émulation conjointement appréciée
- n'hésite pas à **honorer explicitement** le travail de pairs et de prédécesseurs, s'assure que ses critiques sont toujours bienveillantes et constructives, et **renonce à sur-investir dans une reconnaissance sociale** pour combler son vide intérieur ou obtenir une faveur
- apprend à **se détacher** des crispations associées au besoin dysfonctionnel d'ascendant ou de contrôle sur le cours des choses.

Licence Creative Commons (adaptée) :

L'utilisateur a droit de :

copier, remixer, arranger, et adapter l'œuvre,

- 1) librement, lorsque à des fins non commerciales,
- 2) et sous réserve d'un accord avec l'auteur et tous les contributeurs précédents, lorsque l'usage est à fins commerciales,

dans tous les cas :

- en précisant l'auteur (nom et prénom, e-mail)
- en contactant l'auteur pour information
- sans la proposition ou l'imposition de termes supplémentaires ou conditions concernant l'élément copié ou modifié qui restreindrait l'exercice des droits conférés par cette licence, ni tout autre moyen technique de limiter l'accès et l'usage
- en diffusant le résultat selon les mêmes termes.

par œuvre, nous entendons ici : ce présent document